

ENTREPRISE PROTAIN**26 rue de lorraine 88150 IGNEY**

Tel :03 29 39 37 23 Fax : 03 29 39 37 94

Siret : 52052193100029 Naf :4322B .TVA intracommunautaire : FR56520521931
N° RGEN°police assurance.....

Procès-verbal de réception de travaux

Je soussigné, M.(client) maître de l'ouvrage (ou son représentant), après avoir procédé à l'examen des travaux effectués par l'Entreprise Protain au titre du marché en date du/.../..., concernant les travaux de chauffage/ plomberie/ sanitaire.

En présence de M.(ouvrier) représentant l'Entreprise Protain.

Déclare que :

- La réception est prononcée **sans réserve** avec effet en date du/.../...
- La réception est prononcée en date du/.../... assortie des réserves mentionnées dans l'état ci-dessous
- La réception est refusée.

GARANTIES

Cette réception constitue le point de départ des garanties (garantie décennale) découlant des articles 1792, 1792-2, 1792-3 et 1792-6 du Code Civil.

La signature du procès-verbal de réception et le règlement intégral des travaux autorisent le client à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à.....

Le/.../...

En deux exemplaires.

Le maître de l'ouvrage (client)

L'entreprise (ouvrier)

.....

.....

ETAT DES RESERVES

Nature des réserves :

Travaux à exécuter :

L'entreprise et le maître d'ouvrage conviennent que les travaux nécessités par les réserves seront exécutés dans un délai de à compter de ce jour.

Fait à.....

Le/.../...

En deux exemplaires.

Le maître de l'ouvrage(client)

L'entreprise(ouvrier)

ATTESTATION DE LEVEE DES RESERVES

Le maître de l'ouvrage et l'entreprise précédemment désignés constatent qu'il a été valablement remédié aux malfaçons, omissions et imperfections concernées.

Fait à.....

Le/.../...

En..... exemplaires.

Le maître de l'ouvrage

L'entreprise